



LILLE



PARIS



Durée : 1 an

Jour des enseignements : 3 semaines réparties sur l'année

Lieu :

Années impaires à Lille
(2 semaines à Lille, 1 semaine à Paris)
Années paires à Paris
(1 semaine à Lille, 2 semaines à Paris)

Droits d'inscription :

Tarifs donnés à titre indicatif susceptibles d'être redéfinis chaque année

Tarifs Lillois

500 euros par an individuel
1500 euros par an prise en charge employeur

Tarifs Parisiens

<https://www.univ-paris-diderot.fr/tarifs-de-la-formation-continue-en-sante>

Pré- Inscriptions et renseignements :

CV + lettre de motivation à adresser :

Pr Frédéric Gottrand
Service de gastroentérologie hépatologie et nutrition pédiatriques
Hôpital Jeanne de Flandre - Avenue Eugène Avinée
59037 LILLE CEDEX
A envoyer par email à : diutoaenfant@chru-lille.fr

Inscriptions administratives et tarifs :

Cette inscription se fait uniquement après confirmation de votre inscription par le comité pédagogique

Faculté de Médecine de Lille -Département de FMC
Faculté de Médecine Henri-Warembourg
Pôle Recherche 59045 LILLE Cedex
Tél. : 03 20 62 68 65
Mail : melanie.villalba@univ-lille.fr

Site : <https://www.univ-lille.fr/index.php?id=323&fiche=fr-MDUUB217.html>

Université Paris Diderot Paris 7 - Faculté de Médecine Paris Diderot Paris 7 – Site Bichat
Bureau des DU/DIU/Capacités
16, rue Henri Huchard
75018 Paris

Site : <https://formation.univ-paris-diderot.fr/formations/diu-troubles-de-loralite-alimentaire-de-lenfant>

Co-Directeurs du diplôme :

Pr F. Gottrand (Lille), Pr JP. Hugot (Paris VII), Dr M. Bellaïche (Paris VII)

Objectif de l'enseignement :

Ce DIU répond à l'une des missions de formation assignées aux centres de références Maladies Rares par le Ministère de la Santé et la Haute Autorité de Santé : assurer une formation complémentaire pour les médecins et les paramédicaux confrontés à des enfants présentant des troubles de l'oralité alimentaire dans une visée d'évaluation et de prise en charge préventive et curative; améliorer les pratiques professionnelles dans une approche transdisciplinaire de ces troubles.

Contenu de l'enseignement :

- a- Anatomie et embryologie du fœtus
- b- Développement psychomoteur de l'enfant
- c- Développement sensoriel de l'enfant
- d- Oralité, stade oral, développement oral
- e- Etapes du développement de l'alimentation
- f- Troubles de l'oralité alimentaire et nosographie médicale
- g- Troubles de l'oralité alimentaire et nosographie psychiatrique
- h- Troubles de l'oralité alimentaire et nutrition artificielles (nutrition entérale et nutrition parentérale)
- i- Evaluation médicale des fonctions alimentaires (fibroscopie, TOGD...) et PEC (traitement salivaire, Botox, trouble du SSO, anti RGO, prokinétiques...)
- j- Evaluation pluri disciplinaire du trouble de l'oralité alimentaire.
- k- Prise en charge pluridisciplinaire du trouble de l'oralité alimentaire

Conditions d'inscription :

- les professionnels titulaires d'un DES de pédiatrie ou d'un diplôme étranger équivalent,
- les professionnels titulaires d'un DES d'ORL ou d'un diplôme étranger équivalent,
- les professionnels titulaires d'un DESC de chirurgie pédiatrique ou d'un diplôme étranger équivalent,
- les professionnels titulaires d'un DES de médecine physique réadaptation ou d'un diplôme étranger équivalent,
- les professionnels titulaires d'un diplôme d'orthophonie, de psychomotricité, d'ergothérapie, de kinésithérapie, d'école infirmière, d'école de puériculture, de diététicien, d'un DESS de psychologie.

Organisation de l'enseignement :

100 heures de formation.
Enseignement Théorique : 75h
Travaux Pratiques : 25h

Evaluation des connaissances :

- **Avoir assisté aux 3 séminaires d'enseignement théorique** (liste d'émargement)
- **Avoir rédigé et présenté lors d'une séance d'enseignement un cas clinique, un sujet de bibliographie, un sujet en rapport avec l'oralité.** Celui-ci sera noté sur 20. Une note minimale de 10 sera exigée
- **Avoir validé l'examen écrit.** Celui-ci comportera 3 questions rédactionnelles ou cas cliniques. La durée de cet examen sera de 90 minutes. Chacune des questions sera notée sur 20. Une moyenne globale de 10 sera exigée pour valider l'examen écrit. La validation indépendante de chacun des items précédents sera exigée pour valider le DIU. En cas de redoublement, les validations acquises seront conservées pour une durée maximale de 5 ans.



Les inscriptions sont validées définitivement par le comité pédagogique fin juin – début juillet, date à laquelle vous recevez un email soit confirmant votre inscription soit spécifiant la possibilité de vous ré inscrire l'année suivante.